

L'ÉGLISE FACE À LA JUSTICE

Le semaine dernière, Paris Match (Belgique) dévoilait le parcours de vie tragique de Joël Devillet, victime dans son enfance d'abus sexuels commis par un prêtre. Ce récit s'était arrêté à la fin 1996 alors que Joël, devenu séminariste, venait de tout raconter aux autorités ecclésiastiques de Namur. Se sentant dupé, il finira par déposer plainte devant la justice des hommes. Contre l'abuseur, mais aussi contre M^{gr} Léonard.

UNE ENQUÊTE
DE MICHEL BOUFFIUX

L'évêque devra-t-il indemniser la victime ?



Plainte

Joël Devillet estime avoir été manipulé par M^{gr} Léonard.

Rétroactes. En novembre 1996, confronté à Joël Devillet devant le vicaire judiciaire Huet, l'abbé G. avoue s'être rendu coupable d'abus sexuels... Ensuite ? Il continue à dire la messe comme si de rien n'était dans sa paroisse de Flawinne. En janvier 1998 — seulement — l'abuseur de Joël est invité par sa hiérarchie à partir vers de nouvelles aventures pastorales. Le prêtre écrit alors ce mot qu'il envoie à l'Évêché : « Je quitte donc la paroisse de Flawinne en ce début janvier 1998. Je célébrerai ma dernière eucharistie comme curé de cette paroisse dimanche prochain (le 18 janvier). Dans ma nouvelle affectation, je m'engage à poursuivre ma psychothérapie commencée à la fin de l'année 1996, et je m'engage aussi à ne pas me trouver avec des enfants ou des adolescents mineurs sans la présence d'autres adultes que moi. » Conservant son salaire de prêtre, G. devient assistant social bénévole au profit d'une asbl qui vient en aide à des adultes en difficulté. Il est aussi nommé membre du conseil

d'administration de cette association et emménage au presbytère de

« LA PREMIÈRE QUESTION DU PÈRE ABBÉ FUT : COMBIEN DE FOIS PAR JOUR JOUES-TU AVEC TON ZIZI ? »

Bonnerue, près de Libramont. Dans cette localité, il sera dès lors perçu comme étant le « curé », et il célébrera régulièrement la messe à Bras, Saint-Hubert et aux environs en tant que prêtre auxiliaire.

Après son éviction du séminaire, Joël Devillet se raccroche encore à sa relation avec l'évêque Léonard. « Il m'appelait "mon fils", il disait qu'il croyait en mon avenir au sein de l'Église. Au lendemain de mon renvoi du séminaire, les larmes dans les yeux, il m'avait dit qu'il n'était pas d'accord. Il me recommandait alors de travailler un ou deux ans pour m'enrichir d'une "expérience dans le monde". A la suite de

quoi, il me reprendrait comme séminariste, car ceux qui avaient décidé de mon départ ne seraient plus là. » Un témoignage étayé par une lettre écrite le 19 octobre 1998 par M^{gr} Léonard : « Mon fils Joël, je me réjouis de ce que tu me dis d'un accompagnement psychologique. Je garde l'espoir que tu pourras, si Dieu le veut, reprendre un jour le chemin interrompu. »

Quand il reçoit cette lettre, Joël vit dans une toute petite pièce à Bruxelles. « C'était galère, mais ça avait été pire avant », raconte-t-il. « N'ayant plus de logement après le renvoi du séminaire, M^{gr} Léonard m'avait conseillé de résider à l'abbaye de Leffe. Quand j'arrivai, la première question du père abbé fut : "Combien de fois par jour joues-tu avec ton zizi ?" J'ai répondu par un sourire et je ne suis pas resté très longtemps. Ensuite j'ai reçu l'autorisation d'occuper un local dans les caves du séminaire, à condition de payer un loyer. Du moment qu'on ne me voyait pas, que je ne faisais pas de bruit, j'étais toléré. J'y suis resté le temps de trouver l'emploi d'aide-soignant qui m'a permis de déménager vers la capitale. »

Alors pris en charge par une nouvelle psychologue, Joël en paie seul les honoraires, contrairement aux accords de 1996. « Il y aura un long débat sur cette question qui débouchera sur une rencontre clé avec le chanoine Huet. Agacé par mon insistance, il me lancera : "On s'en moque, cela n'est plus notre affaire." C'est à ce moment que j'ai compris que j'avais été mené en bateau pendant des années. Je m'en suis plaint à l'évêque, lequel, dans une lettre du 22 novembre 2000, m'écrivait encore : "Cher Joël, merci pour ton message. Est-ce qu'à travers lui tu exprimes le désir que l'abbé G. fasse quelque chose pour toi ? Serait-ce opportun ? Toutefois, s'il y a lieu, précise ta pensée. Je te bénis de tout cœur. Bien à toi dans le Seigneur." Ce type de message ne servait plus à rien. J'avais trouvé un avocat et